

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX LE VINGT-QUATRE SEPTEMBRE (24/09/2026)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 15 Septembre 2026, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 29

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Claude GAUTHIER, M. Philippe GARCIA, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoint**,
Mme Danièle SCHATTEL, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, Mme Ghislaine MARTY, M. Marc TEULADE CABANES, Mme Marie-France CABOS, Mme Isabelle CLAVE, M. Jean-Christophe THIERS, M. Olivier ORSEL, M. Frédéric MARCHAL, Mme Sabine BEORCHIA, Mme Marie BARDOT, M. Baptiste PERRUSSOT, M. Alain REINALDOS, M. Titouan LEHOUCQ, M. Philippe FARGUES, M. Francis FRAUNIE, Mme Séverine LAURENT, Mme Florence LAGARRIGUE, M. Jules DUFFAUT, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES : 4

Mme Stéphanie GAYET (Représentée par Monsieur Romain LOPEZ), **Adjointe**,
M. Gilles BENECH (Représenté par Monsieur Claude GAUTHIER), M. Soufiane ACHCHTOUI (Représenté par Madame Any DELCHER), M. Alexandre CAPOULADE (Représenté par Madame Florence LAGARRIGUE), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur Jérôme POUGNAND est nommé secrétaire de séance.

24 – 24 septembre 2026

24. Approbation du Règlement intérieur de la médiathèque

Rapporteur : Madame Marie BARDOT

La mise en place du prêt de jeux nécessite de remettre à jour le règlement de la médiathèque, dont la dernière version date du Conseil Municipal du 10 juillet 2025.

Vu la délibération du conseil municipal du 22 novembre 2012 approuvant la création du règlement intérieur de la médiathèque municipale,

Vu la délibération n° 28 du conseil municipal du 30 juin 2016 portant modification du règlement intérieur de la médiathèque municipale,

Vu la délibération n° 39 du conseil municipal du 1 octobre 2020 portant adoption du règlement intérieur de la médiathèque municipale,

Vu la délibération n° 36 du conseil municipal du 27 mai 2021 portant modification du règlement intérieur de la médiathèque municipale,

Vu la délibération n° 22 du 27 février 2022 portant modification du règlement intérieur de la médiathèque municipale,

Vu la délibération n° 12 du 10 juillet 2025 portant modification du règlement intérieur de la médiathèque municipale,

Considérant que la mise en place du service de prêt de jeux à la médiathèque rend nécessaire l'adoption d'un nouveau règlement intérieur,

Après en avoir donné lecture, Monsieur le Maire soumet à approbation des membres du Conseil municipal le nouveau règlement de la médiathèque,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 30 voix pour et 3 abstentions (M. FARGUES, M. FRAUNIE, Mme LAURENT),

APPROUVE le nouveau règlement intérieur de la médiathèque.

Pour copie conforme
Moissac, le 28 septembre 2026

Le Maire,

Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,


Jérôme POUGNAND

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le : 20 SEP. 2026

De sa publication et/ou notification le : 29 SEP. 2026